



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

vote par procuration

Question écrite n° 123141

Texte de la question

M. Paul-Henri Cugnenc attire l'attention de Mme la ministre de l'intérieur, de l'outre-mer et des collectivités territoriales sur le déroulement des prochains scrutins électoraux. En raison de la forte participation, certains bureaux ont été surchargés, entraînant de nombreux temps d'attente. Il pourrait être envisagé de développer le vote par procuration. Il lui demande de bien vouloir lui faire connaître l'état de sa réflexion en la matière.

Données clés

Auteur : [M. Paul-Henri Cugnenc](#)

Circonscription : Hérault (6^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 123141

Rubrique : Élections et référendums

Ministère interrogé : intérieur, outre-mer et collectivités territoriales

Ministère attributaire : intérieur, outre-mer et collectivités territoriales

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 29 mai 2007, page 4682